

NOTE DE SERVICE

Destinataires :	Entraîneurs et accompagnateurs
Expéditeurs :	Alexandre Hartl-Meunier
Objet :	Informations – Ligue interrégionale d’athlétisme en salle 2025-2026

Bonjour à tous,

Voici quelques informations pour la saison 2025-2026 :

Complexe sportif Claude-Robillard

- 1. Veuillez noter que le stationnement du Complexe sportif est maintenant payant en tout temps.**
- 2. Contrairement à la saison 2024-2025 les rénovations au complexe devraient être complété ce qui veut dire que les équipes auront accès aux gradins pour s’y installer.**
3. La consommation de breuvage (café, boissons, etc.) et de nourriture est strictement interdite dans la salle omnisport. Nous demandons à tous les athlètes, accompagnateurs et entraîneurs de consommer leur nourriture uniquement à l’extérieur de la salle omnisports.

Volet compétition

4. Les compétitions débiteront à 9 h. Assurez-vous que vos athlètes soient au courant, de façon à faire leurs choix d’épreuves en conséquence.
5. Si vous observez une problématique technique à l’épreuve, nous vous invitons à en informer un le responsable de la compétition (Alexandre Hartl-Meunier). N’attendez pas après la compétition pour en informer le comité organisateur.
6. Les rubans seront remis lorsque l’annonceur aura reçu les résultats pour chacune des épreuves. Merci d’informer vos athlètes de cette procédure.

7. Un thérapeute du sport sera sur place pendant toute la durée de la compétition. Les bandages préventifs seront au cout de 5\$ sans matériel et gratuit pour les athlètes qui auront leur matériel.
8. Tous les athlètes qui désirent s'échauffer une fois la compétition débutée doivent le faire dans l'aire d'échauffement située du côté est, c'est-à-dire à l'opposé de l'épreuve du 60 m. Aucun athlète ne peut s'échauffer sur la piste avant le début de la compétition. **Afin de limiter au maximum le nombre d'athlètes dans la salle omnisport pendant la compétition, nous demandons aux athlètes de débiter leur échauffement 30 minutes avant leur épreuve.**
Dans le cas contraire, nous demandons votre collaboration afin d'informer vos athlètes de demeurer dans la zone d'attente situé au deuxième étage du complexe.
9. L'annonceur suivra l'heure de l'horloge de la salle omnisport comme heure de référence. Nous vous demandons de vous référer à cette horloge pour l'heure de début des épreuves.
10. Pour chaque épreuve, un (1) seul appel officiel sera fait par l'annonceur. Notez que sur recommandation de l'officiel majeur, un 2^e appel peut être fait. Les athlètes inscrits aux épreuves de piste devront se présenter à la ligne de départ dix (10) minutes avant le début de leur épreuve. Les athlètes inscrits aux concours devront se présenter vingt (20) minutes avant le début de leur épreuve à leur aire de compétition.

Voici un rappel de certains règlements spécifiques.

- La seule alternative à l'utilisation de blocs de départ sera dorénavant le départ accroupi. En position « *À vos marques* », les deux mains, les deux pieds et au moins un genou doivent être en contact avec le sol. Au commandement « *Prêts* », l'athlète devra immédiatement prendre sa position finale de départ tout en gardant le contact de ses deux mains et de ses deux pieds avec le sol.
Veillez informer cette procédure à l'ensemble de vos athlètes avant la rencontre #1 pour éviter les retards à la piste.
- Si le responsable a oublié d'inscrire le temps de référence d'un athlète et que la date limite d'inscriptions est échue, il ne sera pas possible de l'ajouter. L'inscription des athlètes doit être complétée avant la date limite.
- Un (1) athlète inscrit à deux (2) épreuves se déroulant simultanément doit privilégier l'épreuve de piste **ET** aviser l'officiel des concours de son départ et de son retour.
- Il est strictement défendu de porter un chandail de club d'athlétisme civil lors de la compétition scolaire. Les athlètes devront porter le chandail de leur école ou un chandail neutre sous peine de disqualification.

- Pour les concours, le comité organisateur se réserve le droit d'ajuster le nombre d'essais ou d'inclure la finale à l'intérieur des qualifications en fonction du nombre d'athlètes et du temps disponible pour compléter l'épreuve pour chaque catégorie.
- **150m et 200m** : les athlètes doivent rester dans leur corridor et faire attention dans les courbes afin ne pas franchir la ligne blanche intérieure (à leur gauche). Franchir le corridor à leur gauche ou atteindre la partie verte extérieure du corridor 1 est sujet à une disqualification ;
- L'utilisation des blocs de départ est sous l'entière responsabilité de l'athlète. Ce dernier doit donc s'assurer du bon fonctionnement et de l'installation du bloc. Aucun délai supplémentaire ne sera autorisé.
- Notez que :
 - A) Benjamin** : Bloc interdit
 - B) Cadet** : Bloc autorisé, mais non obligatoire
 - C) Juvénile** : Bloc autorisé, mais non obligatoire

Le comité organisateur se réserve le droit de retirer l'utilisation de blocs de départ en fonction du nombre d'athlètes et du temps disponible.

- **Courses de demi-fond** :

Rappeler que les athlètes ne doivent pas toucher, dans les deux courbes, la ligne blanche intérieure, encore moins la traverser. Un athlète qui effectuerait plusieurs pas dans la partie verte de la piste est sujet à se faire disqualifier (si observé et selon la gravité de l'infraction).
- Les règlements en vigueur sont ceux d'Athlétisme Québec.

Bonne saison !